

RESUME

Introduction : la maladie de Parkinson est une affection neurologique, dégénérative peu connue du grand public, caractérisée par un déficit en dopamine entraînant une symptomatique motrice et non motrice. Elle touche surtout les personnes âgées. Or, avec le vieillissement de la population, elle devient de plus en plus présente dans notre société.

Objectif : sa prise en charge bien que médicamenteuse, est également basée sur la kinésithérapie. Diverses recommandations ont été publiées à ce sujet, nous avons résumé les dernières dans ce mémoire. Cependant, qu'en est-il sur le terrain ? L'objectif de l'enquête est d'analyser la prise en charge kinésithérapique pour la maladie de Parkinson réalisée en libéral en France Métropolitaine, et de voir les modalités d'application de celle-ci (versant qualitatif et quantitatif).

Matériel et méthode : nous avons contacté 597 M.K. libéraux de France métropolitaine selon un protocole défini soit 1% des kinésithérapeutes libéraux de France: 232 réponses ont été obtenues sur les 597 M.K. appelés (38,9%).

Résultats : notre étude montre que les patients parkinsoniens sont pris en charge dans les cabinets libéraux, mais que le nombre de prise en charge reste faible, « moins de 10 patients par an et par kinésithérapeute ». La fréquence de P.E.C. est en moyenne de 2 fois/semaine. Les M.K. sont 4,71% à réaliser l'ensemble des techniques évoquées dans les recommandations canadiennes de 2012.

La discussion, nous permet d'avancer de nombreuses hypothèses : manque de prescription des médecins, manque de temps de la part des kinésithérapeutes, manque de formation des kinésithérapeutes face à cette pathologie. Les études faites dans d'autres pays sont en concordance avec nos résultats.

Key words: Parkinson's disease, data collection, physiopathology, epidemiology, physiotherapy, guidelines.

Mots clés : Maladie de Parkinson, enquête, physiopathologie, épidémiologie, kinésithérapie, lignes directrices.